

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

rpc

SCIENCE ET INGÉNIERIE



NOUS TESTONS TOUT.

NOTRE VISION

La science et la technologie mèneront à des décisions intelligentes qui favorisent un Nouveau-Brunswick prospère et durable.

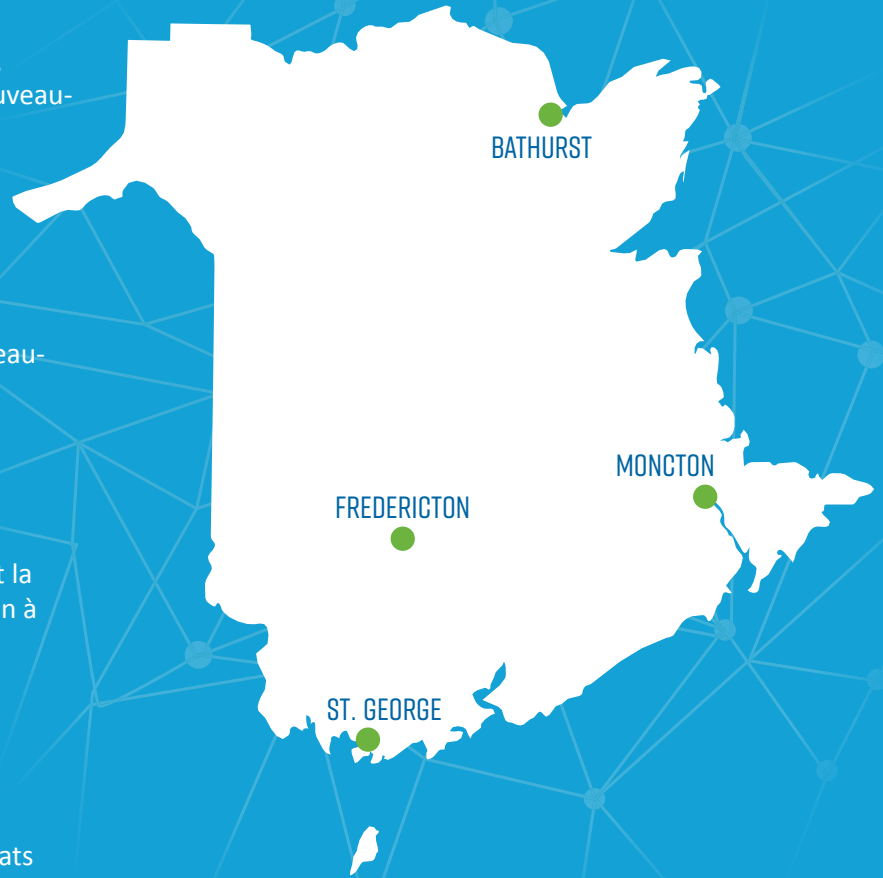
NOTRE MISSION

Fournir des solutions scientifiques et technologiques pour la prospérité du Nouveau-Brunswick.

NOS VALEURS

Les valeurs fondamentales suivantes dictent la conduite de RPC dans son rôle d'organisation à rendement élevé :

- Sécurité
- Qualité
- Service
- Intégrité
- Responsabilité sociale de l'organisation
- Approche axée sur les clients et les résultats



2019-2020 EN CHIFFRES

INCIDENCE ÉCONOMIQUE DE
210 MILLIONS
DE DOLLARS



1 329
CLIENTS SERVIS



REVENUS DE L'INDUSTRIE DE
16 MILLIONS
DE DOLLARS



SERVICES EXPORTÉS SE
CHIFFRANT À
10 MILLIONS
DE DOLLARS



174
MEMBRES DU PERSONNEL
HAUTEMENT QUALIFIÉS



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'ORGANISATION 2020-2025

Les objectifs stratégiques visent à mobiliser l'organisation et à jeter les bases de la planification. Le plan stratégique définit l'orientation de l'organisation et a reçu l'aval du conseil d'administration et de la ministre responsable de RPC.

Croissance durable

RPC continuera à diversifier et à élargir son expertise et sa capacité à fournir un excellent service et une valeur ajoutée, pour ses clients et les parties prenantes, de façon responsable sur le plan fiscal. En particulier, RPC fera ce qui suit :

- S'efforcer de rester autonome sur le plan opérationnel.
- Surveiller et anticiper les technologies stratégiques.
- Augmenter les revenus.
- Ajouter des capacités.

Communications efficaces

RPC maintiendra un niveau élevé de communication efficace avec toutes les parties prenantes, y compris les clients, le grand public et divers organismes gouvernementaux locaux, provinciaux et fédéraux, ce qui permettra d'accroître la sensibilisation générale aux capacités de RPC. En particulier, RPC fera ce qui suit :

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication.
- Affecter des ressources et déployer un effort soutenu pour communiquer.
- Agir de manière responsable, avec intégrité et dans le respect de la confidentialité de nos clients.
- Mettre en évidence les réussites de manière à inspirer confiance et à mettre en valeur les capacités du Nouveau-Brunswick.
- Continuer à être un participant actif et un auditeur efficace.
- Reconnaître notre rôle, soit de communiquer sur la science et l'innovation.

Excellence opérationnelle

RPC s'acquittera de son mandat grâce à des installations, à du matériel, à des ressources humaines, à des procédures et à une gestion fiscale adéquats, tout en maintenant une culture de l'innovation et de la qualité. En particulier, RPC fera ce qui suit :

- Élaborer et mettre en œuvre un plan pour notre installation de Fredericton.
- Fournir un environnement de travail sûr et insister sur notre culture de la sécurité.
- Maintenir notre engagement en matière de qualité, y compris en rehaussant les services certifiés.
- Continuer à investir dans des installations et du matériel de pointe.
- Achever notre nouveau laboratoire à Moncton.
- Rechercher l'efficacité opérationnelle.
- Tenter d'offrir une vaste gamme de services pour maintenir des emplois au Nouveau-Brunswick.
- Utiliser les pratiques exemplaires en gestion budgétaire.
- Poursuivre les efforts pour être un employeur de choix.

Responsabilité sociale de l'organisation

RPC continuera de faire preuve d'une conscience sociale, s'efforçant d'être consciente de l'environnement, équitable avec les employés, les fournisseurs et les parties prenantes et de soutenir les collectivités du Nouveau-Brunswick. Plus précisément, pendant la période de planification, cela signifie :

- Redonner à la collectivité.
- Avoir une conscience environnementale.
- Concevoir et mettre en œuvre une politique d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI).
- Examiner de façon active les commentaires des employés et donner suite à leurs idées et préoccupations.
- Assurer une capacité d'intervention d'urgence.
- Mesurer notre réussite dans le recrutement des meilleurs talents.
- Respecter les lois et les politiques.



« L'innovation d'hier mène à la norme d'aujourd'hui et à l'obsolescence de demain. Nous devons avancer en tirant le maximum de nos compétences et habiletés. »

Claude Bursill (Ph. D.)

Directeur général de RPC de 1963 à 1983

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En 2019-2020, RPC a servi 1 329 clients, leur permettant de créer de nouveaux produits, d'entamer de nouveaux projets, d'atteindre des exigences réglementaires, d'améliorer les processus et d'élargir les marchés. Ce portefeuille impressionnant de clients souligne la pertinence de RPC et, par le fait même, sa raison d'être.

Également en 2019-2020, RPC a connu une demande accrue de services, menant à une augmentation de 15% du chiffre d'affaires total à 20,2 millions de dollars (voir « État consolidé des résultats » à la p. 18). La gestion efficace des opérations nous a permis de générer un revenu net positif de plus de 428 000 \$ tout en continuant d'investir dans du nouvel équipement et d'entretenir notre installation vieillissante qui fonctionne au-delà de sa capacité à Fredericton.

RPC continue d'être la seule organisation de recherche et de technologie (ORT) au Canada qui connaît du succès sans subvention d'exploitation annuelle. L'année qui vient de s'écouler correspond à la 16e année consécutive de revenu net positif, permettant à RPC d'investir pour mieux servir son mandat. RPC est un bel exemple pour la province, mais aussi pour le pays.

Au cours de la dernière année, RPC a élaboré un plan stratégique 2020-2025. Il s'agit d'un effort de collaboration s'appuyant sur les commentaires du gouvernement provincial, du conseil, des employés et des clients. Nous avons invité Laurier Schramm, Ph.D. et

PDG à la retraite du Saskatchewan Research Council, à nous donner ses conseils. Résultat : un plan écrit pour guider notre organisation au cours des cinq prochaines années (voir « Objectifs stratégiques de l'organisation » à la p. 3).

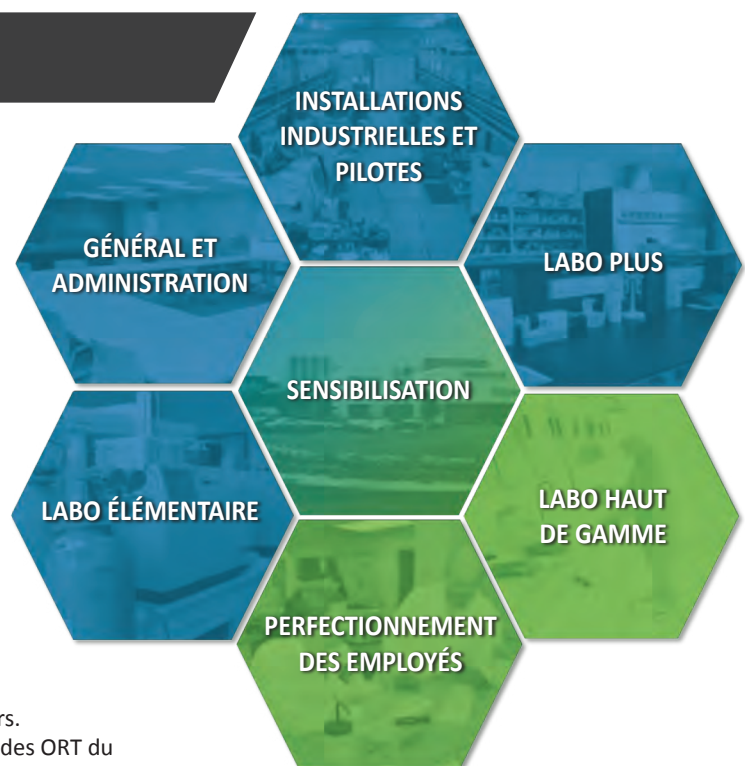
Le projet de technologie de l'information à phases multiples de RPC continue de progresser avec la mise en œuvre réussie de Business Central, un logiciel moderne de planification des ressources de l'entreprise. Le travail de transition vers le nouveau système de gestion de l'information des laboratoires se poursuit et les premiers modules seront mis en œuvre plus tard en 2020. D'autres améliorations en matière de réseautage, de serveurs et de cybersécurité ont également été apportées.

De grands progrès ont été réalisés quant à l'amélioration des installations, y compris la rénovation de plusieurs laboratoires de RPC à Fredericton et l'ouverture en mai 2020 d'une installation de RPC à Moncton. Cependant, cette croissance n'est pas sans embûches. L'installation de RPC à Fredericton fonctionne maintenant bien au-delà de sa capacité; il s'agit donc d'un obstacle à la croissance qui complique le maintien du niveau d'exploitation actuel. Une nouvelle installation s'impose si nous voulons créer un milieu qui soutient la croissance durable, apporte de la valeur au Nouveau-Brunswick et permet à RPC de s'acquitter de son mandat. Il s'agit pour nous d'une priorité que nous menons à bien grâce à un projet nommé « RPC 3.0 – Notre vision de l'avenir ».

rpc 3.0

EN BREF

- RPC réussit extrêmement bien à financer elle-même ses activités par l'entremise de frais de service.
- Un financement fédéral-provincial a été octroyé pour les projets d'immobilisations RPC 1.0 (de 1964 à 1968) et RPC 2.0 (de 1987 à 1990). RPC 3.0 permettra de remplacer l'installation actuelle de Fredericton.
- RPC 3.0 comprend les laboratoires industriels et d'essais pilotes, les laboratoires élémentaires, les laboratoires humides, les laboratoires de recherche, les laboratoires d'ultratrace, les laboratoires de bioconfinement, la capacité d'apprentissage par expérience, les espaces de bureau et les aspects de sensibilisation du public.
- Les nouvelles capacités comprennent l'ultratrace, qui soutient les changements climatiques et la sensibilisation et permet ainsi l'apprentissage par expérience et l'éducation du public sur la science et l'innovation.
- Des laboratoires hauts de gamme semblables aux constructions d'hôpitaux.
- Une superficie de 140 000 pi² estimée à 55 millions de dollars.
- Il faut s'attendre à ce que l'installation réponde aux besoins des ORT du Nouveau-Brunswick pour les 30 prochaines années.



PERSPECTIVES D'AVENIR

Les répercussions de la pandémie de COVID-19 qui a touché le Nouveau-Brunswick en mars sont plutôt faibles pour les activités de RPC pour 2019-2020, puisque seules trois semaines de l'exercice ont été touchées. Notre stratégie était de continuer d'offrir tous les services, la plupart étant des services essentiels, avec aussi peu d'effectif que possible. Ainsi, environ 40 % des employés étaient sur place la première semaine puis, après un déclin initial de la demande, nous avons dû réintégrer des employés pour traiter la charge de travail. Notre stratégie consistait également à retenir notre main-d'œuvre qualifiée et à éviter les mises à pied. Au moment de la rédaction du présent rapport, la charge de travail est presque revenue à la normale. Cependant, la composition de la charge a changé et affiche un ralentissement général, à quelques exceptions près, pour les aspects de recherche appliquée et d'innovation de l'organisation. En dépit des perspectives économiques incertaines, la demande de services de RPC reste forte et, dans certains cas, est même à la hausse.

Comme mentionné précédemment, l'autre facteur clé pour l'avenir de RPC, c'est l'installation de Fredericton. Nous fonctionnons au-delà de la capacité depuis de nombreuses années. Le manque d'espace limite notre croissance et est source de distraction pour les ressources puisque nous déployons de plus en plus d'efforts sur l'entretien du bâtiment. Il faut absolument trouver une solution pour cette installation pour garantir notre croissance future et continuer de nous acquitter de notre mandat. Nous avons exploré diverses options et déterminé la solution optimale. Nous tenterons maintenant d'obtenir du soutien des échelons provincial et fédéral pour RPC 3.0.

COMMENTAIRES D'APPRÉCIATION

Les clients de RPC continuent de faire partie intégrante de notre succès. En plus de faire affaire avec nous (ce qui est essentiel à notre réussite), ils nous confient leurs difficultés et nous présentent des occasions, ce qui mène RPC à s'améliorer et à se surpasser. Certains clients nous font confiance depuis 1962! Une fidélité de la sorte s'avère rare dans le monde concurrentiel d'aujourd'hui. Cette confiance nous touche profondément et nous en sommes très reconnaissants.

Nous sommes aussi reconnaissants de la collaboration et du soutien de nos partenaires, dont l'Université du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton, la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB), Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB), le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et plus encore. Merci d'aider notre province, et notre région, à croître et à être concurrentielles.

L'encouragement, l'encadrement et la supervision des membres bénévoles du conseil d'administration de RPC contribuent à notre croissance et à notre succès. C'est particulièrement vrai durant la dernière année, pendant l'élaboration du plan stratégique de 2020-2025. Nous vous remercions de votre dévouement (voir « Conseil d'administration de RPC » à la p. 12).

Les employés de RPC continuent de propulser notre succès. Leur professionnalisme, leur souplesse et leur engagement durant la pandémie sont venus prouver, encore une fois, qu'ils sont des professionnels dévoués et passionnés par leur travail et par notre organisation. Nous vous remercions de votre travail, de votre engagement et de votre fidélité (voir « Reconnaissance des années de service des employés 2019-2020 » à la p. 11).

CONCLUSION

L'incertitude durant cette pandémie, la crise économique imminente, l'agitation civile et la nécessité d'une nouvelle installation à Fredericton sont des situations inquiétantes, mais nous restons optimistes. Les services de RPC n'ont jamais été autant sollicités. Nous avons rassemblé une équipe talentueuse qui, selon nous, figure parmi les meilleures au pays. Nous disposons d'une instrumentation moderne. Nous mettons en place des systèmes informatiques modernes. Nous mettons au point de nouvelles gammes de services. Il s'agit là de quelques composantes de base qui, selon nous, peuvent aider RPC à atteindre de nouveaux sommets et c'est exactement ce que nous visons.

Shelley Rinehart (Ph. D.)
Présidente

Eric Cook, ing., MBA
Directeur exécutif et chef de la direction

LA RICHE HISTOIRE DE RPC

Le 13 avril 2020, RPC a célébré sa 58e année d'activité. Après plus d'un demi-siècle d'activité, il y a de nombreuses histoires à raconter.

Saviez-vous que RPC a participé à la création et à la production de Galleon Ware, de la vaisselle de table à feu vendue à l'échelle de l'Amérique du Nord et entre autres distribué par les bijouteries Birks?

Nous nous servons de batterie au lithium-ion tous les jours; saviez-vous que RPC a participé à la création de ces batteries au début des années 1980?

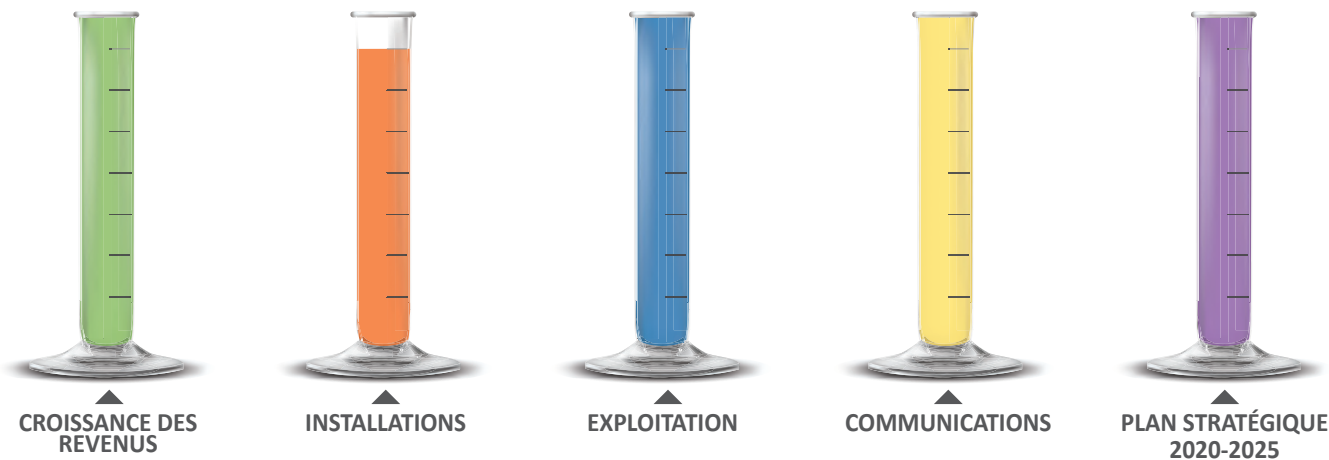
Fait intéressant : RPC a collaboré avec l'Université du Nouveau-Brunswick pour lancer le premier incubateur d'entreprises au Nouveau-Brunswick en 1989.

Ces histoires et bien d'autres figurent dans le document sur l'histoire du Conseil de la recherche et de la productivité, un effort de collaboration de Laurie Schramm (Ph. D.) et d'Eric Cook.



OBJECTIFS DU PLAN ANNUEL 2019-2020

Le plan annuel de RPC pour 2019-2020 est un document annexe au plan stratégique 2015-2020. Il fait référence aux objectifs stratégiques de l'organisation et a reçu l'aval du conseil d'administration. Les progrès sont résumés ci-dessous.



OBJECTIFS DU PLAN ANNUEL 2019-2020 DE L'ORGANISATION

I. Rendement financier autogéré, croissance soutenue des revenus et investissements continus de capitaux

IRC 1 : Accroître les revenus pour atteindre 17,2 millions de dollars.

État : Objectif atteint – les revenus sont supérieurs à 20,2 millions de dollars.

IRC 2 : Réaliser un bénéfice.

État : Objectif atteint – le revenu net est de 428 015 \$.

II. Installations et ressources, y compris RPC 3.0 et les installations de Moncton.

IRC 3 : Passer à RPC 3.0.

État : Objectif partiellement atteint – des options ont été examinées et une solution optimale a été choisie et justifiée. Cependant, le financement n'est pas assuré.

IRC 4 : Préparer un plan pour l'installation de Moncton.

État : Objectif atteint – le nouvel emplacement a été choisi, un plan a été créé et le nouvel emplacement est actif depuis mai.

IRC 5 : Effectuer des mises à niveau à l'installation de Fred-erickton.

État : Plans annuels achevés – l'entretien et les rénovations se poursuivent et sont au centre de nos activités puisque nous tentons de nous assurer que le bâtiment est apte aux activités. Parmi les nombreux efforts d'entretien, notons : rénovations majeures pour la mise à niveau du laboratoire d'hygiène industrielle, du laboratoire de recherche et de développement et de la salle de formation. Il s'agit d'un effort soutenu.

III. Activités, dont le projet de remplacement des TI

IRC 6 : Achever la mise en œuvre de Business Central.

État : Objectif atteint et fonctionnel – la personnalisation et l'optimisation se poursuivront pour des années à venir. Ces efforts sont couronnés de succès et ont été soulignés par un prix d'excellence (*à la p. 10*).

IRC 7 : Mener la formation à la cybersécurité.

État : Objectif atteint et bien reçu – il s'agit maintenant d'un effort soutenu.

IV. Engagement des employés et communication

IRC 8 : Effectuer un suivi trimestriel destiné aux parties prenantes gouvernementales.

État : Objectif atteint – un bulletin du gouvernement est préparé et distribué à tous les ministères plusieurs fois par année.

IRC 9 : Poursuivre les améliorations quant à l'engagement des employés.

État : Objectif atteint – un comité d'engagement des employés a été créé. Ce comité a organisé de nombreuses activités tout au long de l'année. Des écrans de communication ont été installés dans nos installations. Selon nos sondages auprès des employés, l'engagement des employés est élevé.

V. Élaboration d'un plan stratégique de RPC pour 2020-2025

IRC 10 : Adopter une approche collaborative pour élaborer un nouveau plan stratégique pour 2020-2025.

État : Objectif atteint.

TABLEAU 1 :
PROFIL DES SOURCES DE REVENUS

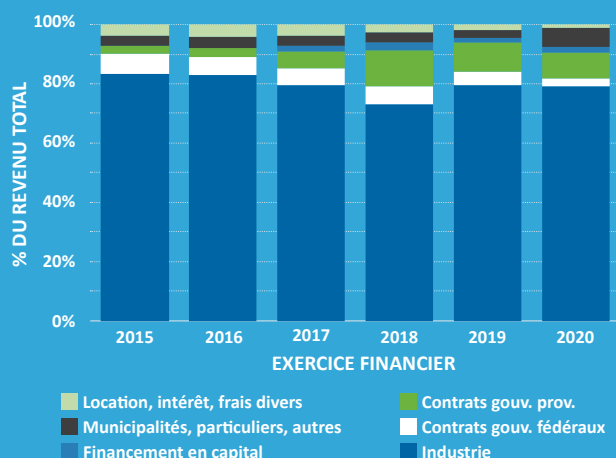
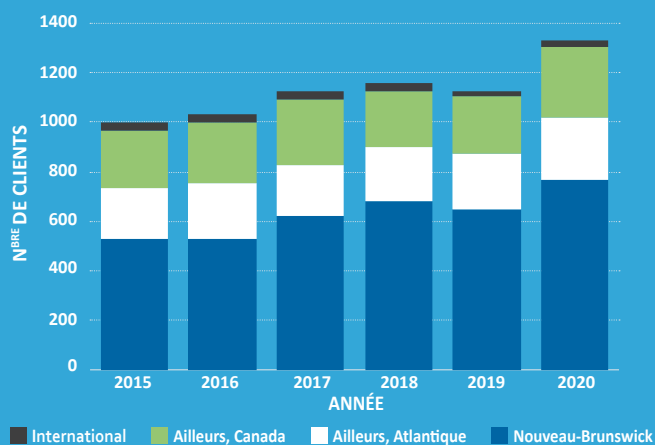
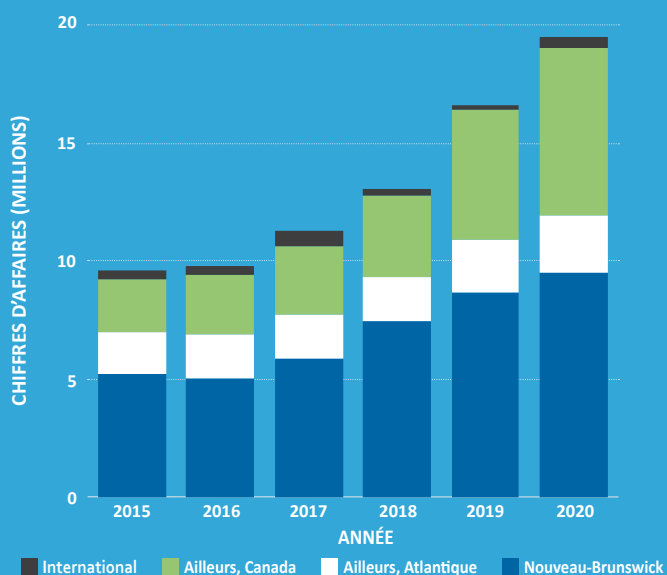


TABLEAU 2 :
RÉPARTITION DES CLIENTS PAR RÉGION



Remarque :
Les données de répartition par région ont été établies d'après l'adresse de facturation.

TABLEAU 3 : CLIENTS SERVIS PAR REVENUS



1,5 MILLIARD DE DOLLARS

RPC LAISSE SA MARQUE

En 2020, RPC a pris part à une étude nationale sur les répercussions économiques directes des organisations de recherche et de technologie (ORT) par l'entremise d'Innoventures Canada (I-CAN). L'étude, menée par Laurann Ventures, fait appel à un modèle mathématique et à des données financières sectorielles pour estimer les répercussions économiques.

Les analyses portaient sur le rapport d'efficacité de la mission, c'est-à-dire le rapport des répercussions économiques et des subventions principales de fonctionnement. RPC ne reçoit aucune subvention de fonctionnement, et affiche donc un rapport d'efficacité de la mission infini. Le rapport moyen d'efficacité de la mission des ORT est de 9, ce qui signifie que les subventions de fonctionnement gouvernementales sont utilisées en moyenne 9 fois.

Les répercussions économiques estimées de RPC pour 2019-2020 sont de 210 millions de dollars. RPC se situe donc au 7e rang en matière de répercussions économiques les plus élevées comparativement à 16 autres ORT au Canada. La Saskatchewan Research Council occupe le premier rang avec 901 millions de dollars.

On a aussi retenu les services d'un consultant pour mener un historique sur dix ans des répercussions économiques de RPC. De 2010 à 2020, les répercussions économiques de RPC se sont chiffrées à 1,5 milliard de dollars, un montant impressionnant.

RPC est fière de figurer parmi les ORT à meilleur rendement au Canada et, surtout, de changer les choses.



PROGRÈS PAR RAPPORT AU PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020



1. Revitalisation : Mettre l'organisation en position favorable pour qu'elle puisse remplir son mandat

Pour nous acquitter de notre mandat, nous devons pouvoir compter sur du personnel qualifié, du matériel de pointe et des installations appropriées. RPC continuera de réaliser des investissements stratégiques en capital humain pour faciliter la planification de la relève et la croissance stratégique dans ses domaines de spécialité actuels, et continuera de tirer profit des occasions qui se présentent.

IRC 1 : On vise le renouvellement des biens corporels existants, c'est-à-dire une augmentation des dépenses annuelles en immobilisations pour le remplacement du matériel et l'entretien des installations. RPC s'engage à investir au moins 2,5 millions de dollars dans l'amélioration des immobilisations.

État : Objectif atteint – RPC, avec l'aide de ses partenaires de financement lorsque possible, a investi plus de 10 millions de dollars en immobilisations au cours de la période de planification de cinq ans. La plupart des instruments ont été modernisés, remplacés ou mis à niveau, tout comme bon nombre de nos installations de laboratoire.

IRC 2 : RPC entreprendra également un projet de revitalisation qui sera axé sur l'augmentation de sa capacité.

État : Objectif partiellement atteint – Durant cette période, RPC a échafaudé un plan de revitalisation, y compris l'évaluation de plusieurs options. Nous avons maintenant un plan avec une proposition de rationalisation et de valeur, et nous cherchons du financement. D'excellents progrès ont été réalisés mais, au moment de la rédaction du présent rapport, nous n'avons pas encore de financement assuré.

2. Exploitation des possibilités de croissance

Pour un organisme de recherche provincial comme le RPC, la croissance sous-entend l'élargissement de l'offre de services,

la modernisation des méthodes, l'obtention d'accréditations, le développement de l'expertise, l'acquisition d'instruments et de matériel modernes, et la mise en place de laboratoires et d'installations appropriés. À RPC, la croissance vise à faire en sorte que l'organisation soit viable et pertinente et, pour y arriver, il faut offrir un excellent service à la clientèle. Trois types de croissance seront envisagés : Croissance interne, acquisition et expansion.

IRC 3 : Accroître le produit des ventes pour qu'il se chiffre à 11,5 millions de dollars.

État : Objectif atteint – En date du 31 mars 2020, le produit des ventes de RPC dépassait la somme impressionnante de 20,2 millions de dollars (*voir « État consolidé des résultats » à la p. 18*).

IRC 4 : Ajouter cinq nouveaux services.

État : RPC a ajouté de nombreux services. Exemples : tests de radon dans l'eau, tests des aliments au cannabis, services d'automatisation, dont le laboratoire de démonstration, l'apprentissage machine et les tests sur la fumée de cannabis et de vapotage.

3. Communications et développement

Les communications et le développement constituent un besoin constant pour appuyer la croissance de RPC et lui permettre de s'acquitter de son mandat.

Vient compléter l'IRC 3 : Accroître le produit des ventes pour qu'il se chiffre à 11,5 millions de dollars (objectif atteint).

IRC 5 : Agrandir notre équipe de développement.

État : RPC dispose maintenant d'une équipe composée de trois professionnels en développement/des services à la clientèle qui se penchent sur le service à la clientèle et les occasions d'affaires.

IRC 6 : Améliorer les communications internes.

État : D'excellents progrès ont été réalisés à partir de nos séances de discussion ouverte mensuelles. Nous avons également ajouté des écrans de communications dans les trois installations de RPC pour garder

les employés à l'affût. Nous sommes aussi actifs sur les médias sociaux. Nos sondages périodiques sur l'engagement des employés révèlent également un score élevé en matière de communications. Cet objectif donc est complètement atteint.

4. Excellence opérationnelle

RPC continuera de mettre au point des systèmes et processus administratifs qui permettront à l'organisation et à ses employés d'exercer leurs activités avec efficacité et efficience. Pour favoriser l'excellence de ses activités, RPC évaluera et révisera le système de planification des ressources de l'entreprise (PRE) et le système de gestion de l'information des laboratoires (SGIL). L'organisation continuera de travailler à l'établissement et à l'application d'un plan d'entretien des installations en vue de favoriser l'innovation, la croissance et l'amélioration continue des systèmes de qualité.

IRC 7 : Examiner et évaluer la PRE/le SGIL.

État : Évaluation terminée – la décision a été prise de remplacer notre application adaptée de PRE par Business Central. Cette transition est terminée et Business Central est fonctionnel. Parallèlement, nous avons décidé de nous procurer un SGIL standard, LabWare. La mise en œuvre est en cours, la mise en œuvre se fera partiellement en 2020 et sera achevée en 2021 (voir « Business Central » à la p. 10).

IRC 7 : Assurer l'entretien du bâtiment.

État : Un nouveau coordonnateur de l'entretien a été embauché. Les systèmes de bâtiments sont consignés et mieux compris, car de nombreuses améliorations, mises à niveau et efforts d'entretien préventif ont été entrepris.

IRC 8 : Laboratoire de RPC à Moncton. Le bail de l'installation de RPC à Moncton prend fin au milieu de 2020. L'emplacement actuel n'est pas convenable et il faut trouver une solution.

État : Objectif atteint – un nouvel emplacement a été trouvé et rénové. La nouvelle installation répondra aux exigences actuelles tout en permettant la croissance future. Le déménagement vers la nouvelle installation s'est fait en mai 2020 (voir « Laboratoire de RPC à Moncton » à la p. 10).

IRC 9 : Améliorer les services de TI de RPC, y compris les mesures de cybersécurité.

État : Objectif atteint, mais les efforts se poursuivent – nous avons effectué une évaluation des services de TI, élaboré un plan et entamé la mise en œuvre. Cela comprend les améliorations et la formation à la cybersécurité, le réseautage, les serveurs, les logiciels et le matériel informatique.

5. Responsabilité sociale de l'organisation

RPC a acquis à juste titre la réputation d'être une organisation socialement responsable et continuera de redonner à la collectivité et d'observer les lois et la réglementation. Notre objectif est d'avoir une influence positive sur la collectivité qui va au-delà de nos activités principales.

IRC : Atteindre l'objectif de RPC de collecte de fonds annuel pour Centraide et de soutien d'autres organismes membres, comme les banques alimentaire

État : Objectif atteint – RPC a dépassé ses objectifs pour Centraide dans chacune des cinq années de la période de planification.



Tracy Lean a remis un chèque à la banque alimentaire de Fredericton avant les fêtes.

APPEL AU TRAVAIL

RPC offre ses services pendant des heures d'ouverture « normales », mais est également disponible sur appel pour les urgences. Nous sommes souvent appelés à offrir des services spécialisés de coroner, de police et d'environnement. Au cours de la dernière année, RPC est venue en aide à deux événements importants avec des services de laboratoire, soit les inondations du printemps 2019 et l'incendie de pneus à Minto.



Photo: Page Facebook du service d'incendie de Harvey

EMPLOYÉS DE RPC

PRIX D'EXCELLENCE 2019-2020 DE RPC



LABORATOIRE DE RPC À MONCTON

La planification a été entamée durant l'été 2019 pour rénover un ancien entrepôt et le transformer en laboratoire haut de gamme. Il devait s'agir des nouveaux locaux de RPC à Moncton, qui devaient être prêts pour l'été 2020. James Handrahan et Steve Holmes ont dirigé le développement de ce projet et, en moins d'un an, le projet était conclu et l'installation était entièrement fonctionnelle. Nous avons choisi des produits, des finitions et des fournisseurs que nous n'avions jamais utilisés et qui seront très bénéfiques pour RPC 3.0. Résultat : un des meilleurs espaces de laboratoires de RPC, des possibilités de nouveaux services et l'élargissement des activités à l'emplacement de Moncton. Il s'agit d'un effort d'équipe extraordinaire de la part du personnel de laboratoire, de l'approvisionnement, des TI et d'autres secteurs, dirigé par James et Steve pour ajouter un diamant à la couronne de RPC.

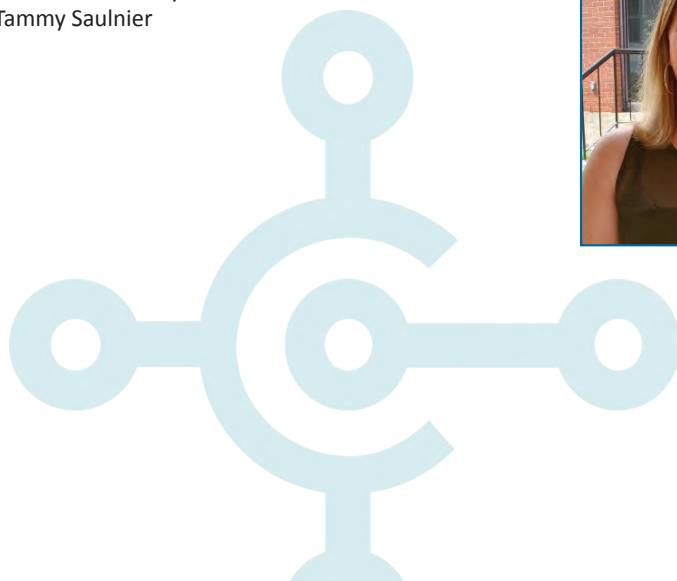
Récipiendaires (de gauche à droite) :
James Handrahan et Steve Holmes



MISE EN OEUVRE DE BUSINESS CENTRAL

Rachael Arsenault, Bev Corey, Tracy Lean et Tammy Saulnier ont dirigé la mise en oeuvre réussie de Business Central. Business Central, élément crucial de la transformation des TI de RPC, propulse RPC vers une plateforme moderne de planification des ressources de l'entreprise qui améliore l'efficacité et la gestion des données. Grâce au soutien obtenu à l'échelle de l'organisation, l'équipe est parvenue à réaliser ce grand changement en environ un an. Le projet connaît déjà du succès et il s'agit d'une réalisation importante. De plus, cette transition s'est avérée essentielle pour permettre le télétravail durant la pandémie de COVID-19.

Récipiendaires (de gauche à droite) :
À l'arrière : Rachael Arsenault et Bev Corey
À l'avant : Tracy Lean et Tammy Saulnier



RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE DES EMPLOYÉS 2019-2020

RPC a très bien réussi à attirer et à maintenir en poste un personnel hautement qualifié. En effet, nous profitons des compétences et de l'expérience d'employés de longue date. Pour célébrer ce succès, RPC souligne, par tranche de cinq ans, les années de service des employés. Cette année, nous soulignons les personnes suivantes :

5 ans	Shannon Gardner Chris Davenport Candice Inman
10 ans	Gillian Boyer Megan Ashworth
15 ans	Katie Cogle Eric Cook
20 ans	Amy Brown Jennifer Doucette Sherry Binette
25 ans	John King
30 ans	John Aikens Chris Colford

ÉQUIPE DES CADRES SUPÉRIEURS DE RPC (AU 30 JUIN 2020)

Cadres supérieurs

Eric Cook, directeur général/chef de la direction
Diane Botelho, conseillère scientifique en chef
Bev Corey, contrôleur
Steve Holmes, directeur de l'exploitation
Shelley Janes, directrice des ressources humaines
Lise Morin, adjointe de direction

Administrateurs

John Aikens, services d'ingénierie
Matt Ashfield, technologie de l'information
Diane Botelho (par intérim), sciences biologiques appliquées et expérimentales
Leo Cheung, ingénierie de procédés
Sara Cockburn, gestion de la qualité et du changement
Peter Crowhurst, services d'analyse inorganique
Bruce Phillips, services d'analyse organique

RETRAITES

Nous remercions les personnes suivantes pour leur service et nous leur souhaitons une merveilleuse retraite.

Ross Kean (mai 2020)
25 ans de service

John Macaulay (juin 2019)
30 ans de service

Sandra McDonough (octobre 2019)
33 ans de service

Rob McFee (juin 2019)
36 ans de service

Chris Steeves (juin 2020)
31 ans de service

CÉLÉBRER LA SCIENCE : ENCOURAGER LES CARRIÈRES EN SCIENCE

Le succès de RPC repose en grande partie sur le recrutement et la fidélisation de personnel qualifié et nous reconnaissons qu'il faut à tout prix encourager les étudiants en appuyant leurs études et en les sensibilisant aux carrières qui sont possibles ici, au Nouveau-Brunswick. Au cours de la dernière année, RPC a participé à de nombreuses activités pour encourager les étudiants, entre autres en étant juge pour les études de cas du MBA de l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John, au défi de thèse en trois minutes et à l'Exposciences pancanadienne. Nous avons également participé à la journée « Invitez vos enfants au travail », embauché 11 étudiants pour l'été, supervisé un projet de haut niveau en chimie à l'Université du Nouveau-Brunswick et accueilli des étudiants du NBCC pour une visite. Nous avons accueilli des étudiants en stage et tenu la journée de chimie appliquée inaugurale. Nous avons également commandité un étudiant de deuxième cycle de MITACS. Plus important encore, nous avons offert à de nombreux diplômés leur premier emploi à temps plein.



GOVERNANCE

RPC est une société de la Couronne du Nouveau-Brunswick créée par la *Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité* le 13 avril 1962. Le 1^{er} avril 2017, le projet de loi 36 a désigné le RPC à titre de société de la Couronne de la partie IV.

RPC relève du gouvernement du Nouveau-Brunswick, par l'entremise du ministre du Développement économique et des Petites Entreprises. RPC a reçu une lettre de mandat du ministre le 19 novembre 2019. Cette lettre présentait des recommandations pour le plan stratégique 2020-2025 et le plan annuel 2020-2021.

RPC est gouverné par un conseil d'administration qui assure une surveillance et un apport stratégique. Les administrateurs sont nommés selon leurs compétences professionnelles en vertu de la *Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité*. Le conseil a son mot à dire sur les plans stratégiques et annuels et y donne son aval. Les progrès par rapport à ces plans sont indiqués dans le rapport annuel. Les états financiers sont vérifiés par un cabinet

comptable indépendant, révisés par le Comité des finances et de la vérification et approuvés par le conseil de RPC et soumis à la vérificatrice générale.

Des liens vers la Loi, la lettre de mandat, le plan stratégique, le plan annuel, le rapport annuel et la liste des membres du conseil d'administration de RPC se trouvent sur le site Web de RPC au www.rpc.ca/french, sous « À propos du RPC » dans la section « Gouvernance de RPC ».

RPC rend des comptes au Comité permanent des corporations de la Couronne, et sa dernière présentation remonte au 6 novembre 2019. La présentation et les questions portaient sur les exercices visés par les rapports, soit 2017-2018 et 2018-2019.

Il n'existe aucune demande, action ou recommandation en cours du Comité permanent des corporations de la Couronne ou du bureau de la vérificatrice générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RPC (EN DATE DU 30 JUIN 2020)



Shelley Rinehart (Ph. D.)
Présidente, tous les comités
Directrice du programme de MBA
UNB, campus de Saint John



Annette Comeau
Comité des règlements administratifs
Présidente et directrice générale,
SavoirSphère



Janet Gagnon
Comités des règlements administratifs et des RH
Vice-présidente (à la retraite),
APECA, Nouveau-Brunswick



Levi Hargrove (Ph. D.)
Directeur et professeur adjoint,
Centre de médecine bionique,
Université Northwestern



Jeff Jennings
Président du Comité des finances et de la vérification,
Comité RPC 3.0
Propriétaire, Strategic Directions Consulting Inc.



Cathy LaRochelle
Comité des finances et de la vérification
Sous-ministre, Agriculture, Aquaculture et Pêches

Lise Morin - Secrétaire générale



Tom MacFarlane
Comité RPC 3.0
Sous-ministre, Ressources naturelles et Développement de l'énergie / Environnement et Gouvernements locaux



Bernard Morin
Comité RPC 3.0
Président,
Thermopak



Irene McCardle, CPA, CMA, CFP
Comité RPC 3.0
Irene McCardle Accounting



Sadie Perron
PDG, Opportunités NB
Sous-ministre,
Développement économique et des Petites Entreprises



David Rogers
Comité des RH
Vice-président, Services techniques, internationaux,
McCain Foods

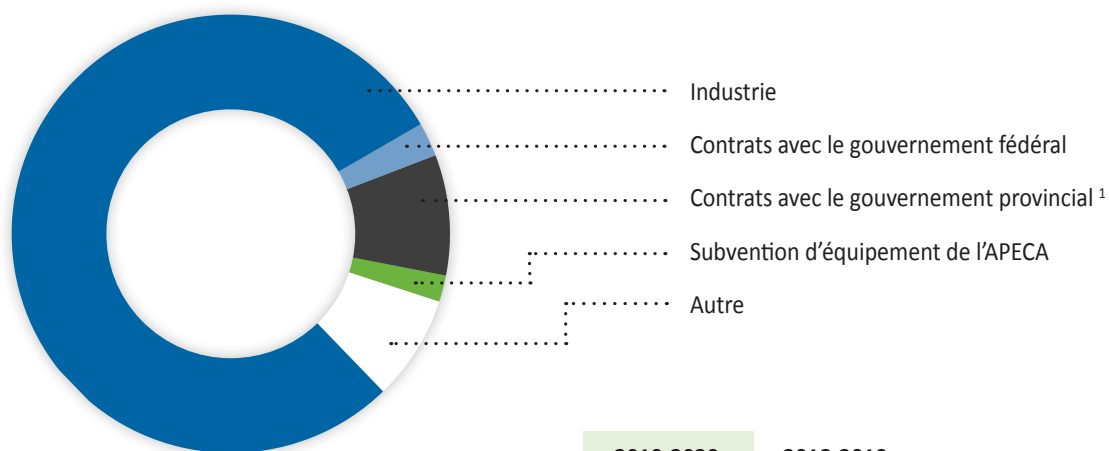


Meaghan Seagrave
Comité des RH et Comité RPC 3.0
Président,
1812 Hemp

Bev Corey - Trésorière

POINTS SAILLANTS DES REVENU

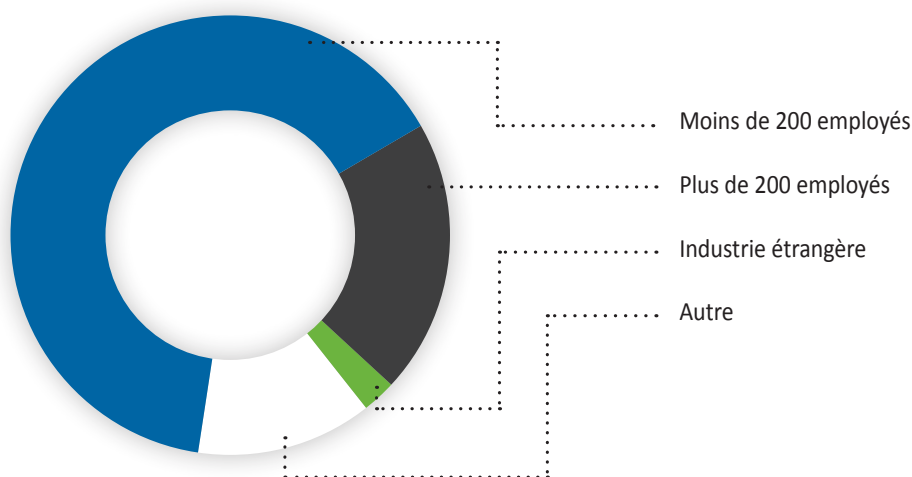
► ► ► SOURCES DE REVENUS



	2019-2020	2018-2019
Industrie	15 980 821 \$	13 642 083 \$
Contrats avec le gouvernement fédéral	520 448	787 754
Contrats avec le gouvernement provincial ¹	1 758 002	1 686 797
Subvention d'équipement gouvernement provincial (SDR) Subvention d'équipement de l'APECA	-	22 139
Autre	1 527 231	809 820
Total	20 215 456 \$	17 216 856 \$

¹ Exclut les sociétés d'État provinciales, comme Énergie NB.

► ► ► DISTRIBUTION DES REVENUS DE SOURCE INDUSTRIELLE



	2019-2020	2018-2019
Moins de 200 employés	10 263 078 \$	7 841 594 \$
Plus de 200 employés	3 267 841	4 276 094
Industrie étrangère	374 937	220 669
Autre	2 074 965	1 344 851
Total	15 980 821 \$	13 683 208 \$



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Place Frederick Tour TD
700-77, rue Westmorland
Fredericton NB E3B 6Z3
Canada
Téléphone 506-452-8000
Télécopieur 506-450-0072

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Premier ministre de la province du Nouveau-Brunswick et au président et membres du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2020;
- l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- les informations contenues dans le rapport annuel de 2019-2020, à l'exception des états financiers et de notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de 2019-2020, à l'exception des états financiers et de notre rapport des auditeurs sur ces états, à la date du présent rapport des auditeurs.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les



décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés

Fredericton, Canada

Le 30 septembre 2020

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE EN DATE DU 31 MARS 2020

ACTIFS	2020	2019
Actifs à court terme		
Encaisse	1 316 805 \$	782 835 \$
Débiteurs	3 747 269	3 985 544
Travaux en cours	261 320	215 946
Frais payés d'avance	362 213	144 263
	<u>5 687 607</u>	<u>5 128 588</u>
Placements (Note 5)	6 434 950	7 164 682
Immobilisations, nettes (Note 6)	9 777 083	8 428 560
	<u>21 899 640 \$</u>	<u>20 721 830 \$</u>

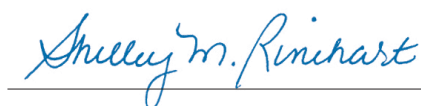
PASSIFS, APPORTS REPORTÉS ET ACTIFS NETS

Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer	3 208 059 \$	2 854 623 \$
Produits reportés	332 107	188 779
	<u>3 540 166</u>	<u>3 043 402</u>
Apports en capital reportés (Note 7)	2 460 764	2 124 204
Prestations futures des employés (Note 8)	1 440 700	1 405 800
	<u>3 901 464</u>	<u>3 530 004</u>
Soldes de fonds		
Non affectés	470 646	1 173 023
Affectés à l'interne (Note 9)	6 671 045	6 671 045
Investis en immobilisations	7 316 319	6 304 356
	<u>14 458 010</u>	<u>14 148 424</u>
	<u>21 899 640 \$</u>	<u>20 721 830 \$</u>

Engagements (note 13)
Événements ultérieurs (notes 12 et 14)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil



Présidente



Directeur général

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
RECETTES		
Recettes d'exploitation	19 492 395 \$	16 627 885 \$
Placements	261 687	294 600
Divers	32 419	3 969
Financement de projet	-	22 139
Amortissement des apports en capital reportés	428 955	268 263
	20 215 456	17 216 856
CHARGES (Note 10)		
Frais d'exploitation	12 492 736	10 739 168
Administration	6 131 883	5 008 942
Amortissement des immobilisations	1 083 401	1 048 463
Devise étrangère	(4 547)	(193 436)
Créances irrécouvrables	83 967	46 223
	19 787 440	16 649 360
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES CHARGES	428 016 \$	567 496 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	2020	2019
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, en début d'exercice	1 043 039 \$	1 133 850 \$
Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:		
Devises étrangères	173 437	9 456
Placements	(214 972)	17 471
Montants reclassés à l'état des résultats :		
(Gains) pertes réalisé(e)s en cours d'exercice	(72 348)	75 698
Devises étrangères	(4 547)	(193 436)
Variation des pertes de réévaluation cumulés pour l'exercice	(118 430)	(90 811)
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, fin de l'exercice	924 609 \$	1 043 039 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	Non affecté	Capital affecté à l'interne (Note 9)	Capital investi en immobilisations	Total 2020	Total 2019
SOLDE, en début d'exercice	1 173 023 \$	6 671 045 \$	6 304 356 \$	14 148 424 \$	13 671 739 \$
Excédent des recettes sur les charges	428 016	-	-	428 016	567 496
Variation des pertes de réévaluation cumulé(e)s	(118 430)	-	-	(118 430)	(90 811)
Achat d'immobilisations	(2 431 924)	-	2 431 924	-	-
Montants financés par les apports en capital	765 515	-	(765 515)	-	-
Amortissement des immobilisations	1 083 401	-	(1 083 401)	-	-
Amortissement des apports en capital reportés	(428 955)	-	428 955	-	-
SOLDE, fin d'exercice	470 646 \$	6 671 045 \$	7 316 319 \$	14 458 010 \$	14 148 424 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
ENCAISSE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR) :		
Activités d'exploitation		
Excédent des recettes sur les charges	428 016 \$	567 496 \$
Éléments sans effet sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	1 083 401	1 048 463
Amortissement des apports en capital reportés	(428 955)	(268 263)
Variation des prestations futures des employés	34 900	127 100
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	<u>388 697</u>	<u>(603 572)</u>
	1 506 059	871 224
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations*	(2 557 536)	(1 565 205)
Activités de financement		
Apports en capital*	<u>1 143 127</u>	<u>362 471</u>
	1 143 127	362 471
Activités de placement		
Changement des placements de portefeuille	<u>442 320</u>	<u>(135 015)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	533 970	(466 525)
Encaisse, début de l'exercice	<u>782 835</u>	<u>1 249 360</u>
ENCAISSE, fin de l'exercice	<u><u>1 316 805 \$</u></u>	<u><u>782 835 \$</u></u>

* Les achats d'immobilisation d'un montant 664 372 \$ (789 984 \$ en 2019) sont inclus dans les comptes créditeurs et les charges à payer en fin d'exercice.

Les apports en capital d'un montant 316 192 \$ (693 804 \$ en 2019) sont inclus dans les comptes créditeurs en fin d'exercice.

Au cours de l'exercice financier, le Conseil a payé comptant les achats d'immobilisations impayés et inclus dans les comptes créditeurs, et les charges à payer de l'exercice précédent d'un montant de 789 984 \$ (165 836 \$ en 2019). Ce paiement en liquide se reflète dans l'achat d'immobilisation réalisé dans l'exercice financier actuel.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

LE 31 MARS 2020

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Le Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (le Conseil) est un organisme gouvernemental sans but lucratif constitué en 1962 en vertu de la *Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité*. Les objectifs du Conseil sont de promouvoir, stimuler et expédier un perfectionnement continu dans son efficacité productive et dans l'accroissement de l'économie dans les secteurs variés du Nouveau-Brunswick. Le Conseil fournit des services de recherche indépendants, d'analyse ainsi que des services d'ordre technique principalement aux entreprises du Nouveau-Brunswick pour lesquels elles sont facturées selon le régime de la rémunération à l'acte.

2. INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'épidémie de coronavirus COVID-19 (COVID-19) était une pandémie. Cela a eu des répercussions financières, commerciales et sociétales importantes au Canada et dans le monde.

De la déclaration de pandémie à la date d'approbation de ces états financiers, le Conseil a mis en œuvre les mesures suivantes en lien avec la pandémie de COVID-19 :

- la mise en place d'exigences de travail à domicile pour certains salariés;
- la mise en place de quarts de travail pour le personnel de laboratoire, pour garantir le maintien de la distanciation sociale, et le maintien de la rémunération du personnel en attente pour limiter la possibilité d'exposition au COVID-19;
- l'ajout d'un dépistage quotidien pour tout le personnel entrant dans le bâtiment.

Par suite de ces mesures, le Conseil a connu une augmentation des coûts de fonctionnement.

La pandémie de COVID-19 a eu les répercussions suivantes sur les risques financiers du Conseil :

Le risque de crédit a augmenté en raison de l'incertitude accrue entourant la recouvrabilité des créances en raison du ralentissement économique et des changements dans les opérations causées par la COVID-19. Le Conseil atténue ce risque en surveillant de près ces créances et en concluant des transactions avec des contreparties solvables. Le Conseil a mis à jour sa provision pour créances douteuses pour inclure des considérations liées à la COVID-19.

Le risque de marché a augmenté en raison de la forte volatilité des marchés financiers. Les instruments financiers du Conseil font face à une plus grande incertitude entourant la volatilité des taux de change, des taux d'intérêt et des autres prix, compte tenu de l'instabilité de l'environnement découlant de la pandémie. Le Conseil surveille continuellement l'impact de la volatilité des marchés sur ses instruments financiers et apportera des ajustements aux stratégies d'investissement au besoin pour réduire le risque sur ses activités et sa situation financière.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public comprenant le chapitre 4200, Normes pour les organismes sans but lucratif. Voici un résumé des principales conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés.

(a) Principes de consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les comptes du Conseil et ceux de sa filiale inactive en propriété exclusive, Minuvar Ltée.

(b) Constatation des recettes

Les recettes d'exploitation et diverses sont considérées comme étant gagnées au fur et à mesure que les travaux sont effectués. La valeur des travaux achevés, mais non facturés, apparaît sous la rubrique « Travaux en cours »; les montants reçus, mais pour lesquels des travaux n'ont pas été effectués, sont considérées comme des recettes reportées.

Les revenus de placement comprennent les dividendes, les intérêts, les gains et les pertes réalisés sur les investissements. Tout revenu de placement est constaté quand il est gagné.

Le Conseil suit la méthode du report pour comptabiliser les subventions reçues pour des activités et des projets précis. Les subventions à fins déterminées sont constatées comme revenus dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes ont lieu. Lorsqu'une

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et constatée comme période subséquente. Les contributions limitées à l'achat d'immobilisations sont différées et constatées sur la même base que l'amortissement d'actifs. Les subventions sans restrictions sont constatées dans les recettes lorsqu'elles sont reçues ou à titre de débiteurs si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que la perception de la subvention est raisonnablement assurée. Les subventions approuvées, mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs.

(c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est établi selon la méthode de l'amortissement linéaire basé sur la vie utile estimative des biens suivants :

Terrain et bâtiments	3 %
Équipement d'exploitation	12.50 %
Systèmes de gestion d'entreprise	12.50 %
Matériel informatique	25 %
Véhicule	25 %

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité du Conseil de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

(d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont des contrats qui établissent des droits et des obligations pour recevoir ou offrir des bénéfices économiques. Les actifs financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, les placements de portefeuille, tandis que les passifs financiers se composent des créditeurs et charges à payer.

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. Les placements de portefeuille qui sont cotés sur un marché actif sont évalués à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût ou au coût amorti, à moins que la direction choisisse d'évaluer l'instrument financier à sa juste valeur. La direction a choisi de présenter tous les investissements à la juste valeur, puisqu'ils sont gérés et évalués sur la base de leur juste valeur.

Afin d'indiquer sur quoi se fondent les données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon les niveaux 1, 2 et 3 suivants:

Niveau 1 – prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement ou indirectement; et

Niveau 3 – données concernant les actifs ou les passifs qui ne sont pas fondées sur des marchés observables.

Les gains et pertes non réalisés en raison des variations de la juste valeur des instruments financiers sont constatés dans l'État des gains et pertes de réévaluation. Lors du règlement, les gains et pertes cumulatifs sont reclassés, passant de l'État des gains et pertes de réévaluation à l'État des résultats. Les coûts de transaction des instruments financiers évalués à la juste valeur sont passés en charge. Les actifs financiers sont évalués chaque année afin de déterminer s'il y a une quelconque preuve objective d'insuffisance.

(e) Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Les éléments d'actifs et de passifs libellés en devises étrangères sont constatés à la juste valeur au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains ou les pertes de change non réalisés sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Dans la période de règlement, les gains et les pertes de change sont constatés à l'état des résultats et les soldes non réalisés sont renversés de l'état des gains et pertes de réévaluation.

(f) Placements

Les placements de portefeuille détenus par le Conseil comprennent les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres cotés en bourse à court et à long terme. Les intérêts sur les titres à revenu fixe sont cumulés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et comptabilisés dans l'État des résultats, au même titre que les dividendes et autres revenus d'investissement. Les capitaux propres sont classés au niveau 1, selon la juste valeur hiérarchisée, et sont comptabilisés à leur juste valeur selon les prix du marché cotés à la fin de l'exercice. Les titres à revenu fixe sont classés au niveau 2, selon la hiérarchie des justes valeurs, et sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque cela est possible ou calculés en fonction de titres comparatifs à la date de l'exercice financier.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Prestations futures des employés

i) Pension

Les employés admissibles du Conseil sont membres du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Le régime est à risques partagés et le Conseil et ses employés y font des contributions. Le Conseil n'est pas responsable des passifs non capitalisés et n'a accès à aucun excédent du régime. Le coût du Conseil est limité à ses contributions annuelles, soit 1 008 173 \$ pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2020 (2019 - 911 877 \$).

La prestation de services administratifs des pensions est assurée gratuitement par la Société des services de retraite Vestcor.

ii) Allocations de retraite

Les employés ayant commencé à travailler à temps plein avant le 1er avril 2011 ont droit à des allocations de retraite. Le Conseil constate un passif et une charge pour les avantages sociaux dans la période où les employés rendent les services. La charge à payer pour ces allocations de retraite a été déterminée par une évaluation actuarielle réalisée en date du 31 mars 2015 et extrapolée au 31 mars 2017.

iii) Prestations de maladie accumulées

Les employés ont droit à des prestations de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquièrent pas. Le Conseil constate un passif et une charge pour les avantages sociaux dans la période où les employés rendent les services. La charge à payer pour ces prestations a été déterminée par une évaluation actuarielle réalisée en date du 31 mars 2018 et extrapolée au 31 mars 2020.

(h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes.

Parmi les estimations importantes qu'ont nécessitées les présents états financiers, citons : les hypothèses utilisées pour déterminer les passifs d'allocations de retraite et les prestations de maladie, les débiteurs irrécouvrables ou susceptibles de le devenir, la valeur des travaux en cours et les recettes reportées ainsi que la vie utile en fonction de laquelle les immobilisations et les apports en capital reportés sont amortis.

Les estimations susmentionnées sont fondées sur les meilleures données disponibles au moment de la préparation des états financiers consolidés et sont révisées annuellement en fonction des plus récentes données. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

4. GESTION DES RISQUES

Le Conseil applique une politique de placement prudente (note 5) afin d'atténuer les risques financiers. Le Conseil n'a aucun placement dérivé et n'a pas pris part à des opérations de couverture pour la gestion des risques.

Ci-dessous, une analyse des risques importants rattachés aux instruments financiers du Conseil :

i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier amène l'autre partie à subir une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. Le Conseil gère ce risque en assujettissant les nouveaux clients à des procédures d'approbation de crédit et en obtenant une avance des clients à haut risque. L'exposition maximum du Conseil au risque de crédit sur ses créances équivaut à la valeur des débiteurs de 3 747 269 \$ au 31 mars 2020 (2019 - 3 985 544 \$). Le solde total des débiteurs est net de la provision pour les comptes irrécouvrables estimée de 148 967 \$ (2019 - 104 761 \$).

Au 31 mars 2020, 460 999 \$ (571 770 \$ en 2019) de débiteurs étaient en souffrance, mais pas dépréciés.

Le Conseil est également exposé à un risque lié au crédit, advenant la défaillance ou l'insolvabilité de la contrepartie d'un titre de revenu fixe. Le Conseil gère ce risque en ne traitant qu'avec les banques et institutions financières reconnues et en respectant un cadre financier axé sur la prudence régissant les placements admissibles, y compris une cote de crédit minimale de A pour les émetteurs d'obligations. L'exposition maximale au risque de crédit d'investissement est décrite à la note 5.

Voir la note 2 pour connaître la variation de l'exposition aux risques par rapport à 2019.

4. GESTION DES RISQUES (SUITE)

ii) Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt est le risque que les variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux monétaires futurs ou sur les justes valeurs marchandes des instruments financiers. Les investissements du Conseil dans les titres à revenu fixe portent intérêt à des taux d'intérêt nominaux, ce qui réduit l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie. La juste valeur de ces titres peut varier selon les taux du marché.

La ligne de crédit porte intérêt à un taux variable, ce qui expose le Conseil à un risque de flux de trésorerie.

Voir la note 2 pour connaître la variation de l'exposition aux risques par rapport à 2019.

iii) Risque de change

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers libellés dans une devise étrangère. Une portion des placements de portefeuille du Conseil consiste en des titres de capitaux propres libellés en dollars américains, ainsi qu'une portion de comptes débiteurs et créditeurs. L'incidence de l'évolution du taux de change au 31 mars 2020 serait limitée à ces soldes :

Instruments financiers libellés en devises américaines

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Encaisse	117 627 \$	261 423 \$
Débiteurs	75 690	69 448
Titres de capitaux propres	257 243	305 949
Créditeurs et charges à payer	<u>(52 059)</u>	<u>(334 514)</u>
	<u>398 501 \$</u>	<u>302 306 \$</u>

5. PLACEMENTS

L'objectif du Conseil sur le plan de la gestion de ses placements de portefeuille est de demeurer une entité viable tout en s'acquittant de son mandat, soit d'être un organisme indépendant de recherche, d'essai et de services techniques.

Les placements du Conseil sont gérés par un tiers étant soumis à une politique de placement sujette à la répartition ciblée suivante :

Espèces et quasi-espèces	10 %
Revenus fixes	55 %
Capitaux propres	35 %

L'objectif du portefeuille est de maximiser la qualité des revenus à long terme et la croissance par un cadre de gestion des risques axé sur la prudence. Dans le cadre de cet objectif général, le Conseil doit voir à ce que ce portefeuille procure, à long terme, un rendement équivalent au taux sans risque majoré de l'inflation.

Placements de portefeuille dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	Niveau de la hiérarchie de la juste valeur	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Espèces et quasi-espèces	Niveau 1	1 091 952 \$	1 038 124 \$
Titres de capitaux propres	Niveau 1	2 052 674	2 475 294
Valeurs à revenu fixe	Niveau 2	<u>3 290 324</u>	<u>3 651 264</u>
		<u>6 434 950 \$</u>	<u>7 164 682 \$</u>

Il n'y a eu aucune transaction entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice. Les titres à revenu fixe ont des taux d'intérêt de 1,8 % à 3,1 % (2019 - 1,7 % à 3,1 %) et viennent à échéance entre février 2021 et juin 2024.

6. IMMOBILISATIONS

	2020			2019
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain et bâtiments	6 337 313 \$	2 129 992 \$	4 207 321 \$	4 219 484 \$
Équipement d'exploitation	7 363 877	3 488 804	3 875 073	3 310 022
Systèmes de gestion d'entreprise	313 156	36 051	277 105	-
Matériel informatique	353 436	201 884	151 552	68 436
Véhicule	111 624	58 170	53 454	43 683
Immobilisations en construction	1 212 578	-	1 212 578	786 935
	<u>15 691 984 \$</u>	<u>5 914 901 \$</u>	<u>9 777 083 \$</u>	<u>8 428 560 \$</u>

7. APPORTS EN CAPITAL REPORTÉS

Les apports en capital reportés liés aux immobilisations représentent le montant non amorti des subventions reçues pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports en capital reportés est constaté à titre de revenu dans l'état des résultats.

	2020	2019
Solde, début de l'exercice	2 124 204 \$	1 478 176 \$
Apports	449 323	220 487
Contributions à recevoir	316 192	693 804
Montants amortis aux revenus	(428 955)	(268 263)
Solde, fin de l'exercice	<u>2 460 764 \$</u>	<u>2 124 204 \$</u>

8. PRESTATIONS FUTURES DES EMPLOYÉS

(a) Allocations de retraite

Les employés ayant commencé à travailler à temps plein avant le 1^{er} avril 2011 ont droit à une allocation de retraite correspondant à une semaine de rémunération par année de service complète pour un maximum de 25 ans. Cette allocation est versée au moment de la retraite, après 55 ans, et calculée en fonction du dernier taux de salaire de l'employé. Une évaluation actuarielle a été réalisée et constitue le fondement de la provision figurant dans les présents états financiers consolidés.

(b) Prestations de maladie

Les employés qui travaillent à temps plein accumulent des prestations de maladie à raison de 1,25 jour par mois et ils peuvent, s'ils ne les utilisent pas, les reporter à un exercice ultérieur jusqu'à concurrence de 240 jours. Une évaluation actuarielle a été réalisée et constitue le fondement de la provision figurant dans les présents états financiers consolidés.

Les évaluations actuarielles sont fondées sur d'importantes hypothèses économiques et démographiques :

Taux d'actualisation	2,45 %	(2019 - 3,95 %)
Hausses salariales	3,50 %	(2019 - 3,50 %)
Âge de retraite	Age 60	(2019 - Age 60)
Probabilité de congés de maladie excédentaires	6,20 %	(2019 - 6,20 %)

8. PRESTATIONS FUTURES DES EMPLOYÉS (SUITE)

	2020			2019		
	Allocations de retraite	Prestations de maladie	Total	Allocations de retraite	Prestations de maladie	Total
Obligation au titre des prestations constituées, 1 ^{er} avril	1 360 400 \$	157 700 \$	1 518 100 \$	1 291 300 \$	147 400 \$	1 438 700 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	48 300	24 500	72 800	49 300	27 200	76 500
Intérêts sur obligation	52 900	6 200	59 100	48 700	5 600	54 300
Paiements de prestations	(88 100)	(23 600)	(111 700)	-	(20 300)	(20 300)
Gain (perte) actuariel(le)	185 200	15 200	200 400	(28 900)	(2 200)	(31 100)
Obligation au titre des prestations constituées, 31 mars	1 558 700	180 000	1 738 700	1 360 400	157 700	1 518 100
Perte actuarielle non amortie	(225 700)	(72 300)	(298 000)	(49 800)	(62 500)	(112 300)
Passif au titre des prestations constituées au 31 mars	1 333 000 \$	107 700 \$	1 440 700 \$	1 310 600 \$	95 200 \$	1 405 800 \$

9. ACTIFS AFFECTÉS À L'INTERNE

Le conseil d'administration du Conseil a limité des ressources internes d'un montant de 6 671 045 \$ au 31 mars 2020 (6 671 045 \$ en 2019). Ce montant restreint à l'interne est destiné à l'acquisition d'immobilisations et au paiement des obligations en capital et n'est pas disponible à d'autres fins sans l'approbation du conseil d'administration. Il n'y a eu aucun transfert aux fonds de fonctionnement au 31 mars 2020 (néant \$ en 2019).

10. OBJET DES CHARGES

	2020	2019
Personnel	11 627 129 \$	10 286 910 \$
Fournitures	2 718 471	2 067 758
Rechargeable	1 276 697	925 882
Bureau	1 142 691	835 890
Amortissement des immobilisations	1 083 401	1 048 463
Installations	1 020 158	1 009 458
Frais professionnels	497 166	306 789
Qualité	155 253	180 709
Autres	137 914	64 318
Créances irrécouvrables	83 967	46 223
Sécurité	49 140	70 396
Devise étrangère	(4 547)	(193 436)
	19 787 440 \$	16 649 360 \$

11. TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est une société d'État provinciale établie par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, tel qu'il est décrit dans la Note 1. À ce titre, les ministères et organismes du gouvernement, ainsi que les autres organismes de la Couronne, sont considérés comme apparentés.

Au cours de l'année, le Conseil a fourni des services à des ministères et à des organismes de la Couronne de la Province du Nouveau-Brunswick. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant réel de la contrepartie établi et convenu entre les apparentés.

11. TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉES (SUITE)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Recettes provenant des services fournis en cours d'exercice		
Ministères et organismes gouvernementaux	1 537 007 \$	1 686 797 \$
Énergie NB et entités apparentées	555 880	444 740
	<u>2 092 887 \$</u>	<u>2 131 537 \$</u>
Comptes recevables au 31 mars		
Ministères et organismes gouvernementaux	127 354 \$	167 770 \$
Énergie NB et entités apparentées	49 446	62 280
	<u>176 800 \$</u>	<u>230 050 \$</u>

En 2020, il n'y a eu aucun projet d'immobilisations avec financement approuvé de la Société de développement régional (205 202 \$ en 2019). Ce financement est inclus dans les apports en capital reportés.

12. LIGNE DE CRÉDIT

Le Conseil dispose d'une ligne de crédit d'exploitation à vue d'un montant de 1 000 000 \$ à des fins générales d'affaires au taux préférentiel de la banque. La ligne de crédit est garantie par une première convention de sûreté générale et une convention de nantissement d'un montant de 1 000 000 \$ sur les investissements du Conseil. Après la fin de l'année, le Conseil a signé une nouvelle facilité de crédit dont la limite est passée de 1 000 000 \$ à 2 000 000 \$, au taux préférentiel de la banque.

13. DES ENGAGEMENTS

Le Conseil a conclu des accords de location et de service. Les paiements annuels minimaux au cours des cinq prochaines années sont les suivants : 2021 – 222 000 \$; 2022 – 235 000 \$; 2023 – 235 000 \$; 2024 – 72 000 \$; et 2025 – 73 000 \$.

14. ÉVÉNEMENTS ULTÉRIEURS

(a) Événements ultérieurs liés à la COVID-19

Les mesures prises pour contrer la pandémie ont continué de compliquer la tâche du Conseil en raison de la disponibilité réduite de la main-d'œuvre et des fournitures de laboratoire, de l'augmentation des mesures de sécurité au travail ayant un impact sur la productivité et la capacité, des restrictions en matière de déplacements et de la diminution de la demande de services. La durée ultime et l'ampleur des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les opérations et la situation financière du Conseil ne sont pas connues pour le moment. Ces répercussions pourraient inclure une baisse des flux de trésorerie futurs, des variations de la valeur des actifs et des passifs et l'utilisation de l'actif net accumulé à l'appui de la poursuite des activités. Une estimation de l'incidence financière de la pandémie sur le Conseil ne peut être fournie pour le moment.

(b) Dommages dus aux inondations

Le 5 juin 2020, une violente tempête a provoqué des inondations soudaines qui ont causé des dommages importants aux laboratoires au sous-sol. Des installations temporaires ont été aménagées ailleurs dans le bâtiment et les zones de formation et de recherche ont dû être déplacées. Le Conseil est en train d'évaluer les dommages et les coûts qui en découlent. Les coûts connexes devraient être entièrement couverts par l'assurance et le risque maximal pour le Conseil est de 100 000 \$, soit le montant de la franchise.